



## LOGEMENT

# Enquête annuelle de l'observatoire des loyers

La CASA, partenaire de l'ADIL 06, se fait son relais pour l'enquête annuelle de l'observatoire des loyers.

*Publié le 11 avril 2023*

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement dans les Alpes-Maritimes ?

Vous louez en direct, sans passer par une agence ? Nous avons besoin de votre aide.

## Pourquoi faire ?

Pour connaître les loyers pratiqués dans le département, adapter les politiques de l'habitat et informer le public

## Comment participer ?

**Inscrivez-vous** pour mail à [info@adilo6.org](mailto:info@adilo6.org) ou sur le site <https://observatoire-des-loyers-06.org> : un enquêteur vous contactera par téléphone.

Les questions portent sur le logement, sa localisation, son occupation, le loyer et les charges. L'enquête dure 10 min.